

## Chapitre II

# COMMERCE INTERNATIONAL ET ÉCONOMIE CANADIENNE

---

D'autres choisirent de vivre de leur commerce et s'en trouvèrent bien mieux...

William Langland, *Piers the Ploughman*, 1370

Le Canada est une nation commerçante. Sa structure économique dépend en large part du commerce extérieur. Plus de 30% de son PNB provient de ses exportations de biens et de services. Mais il importe aussi une vaste gamme de biens d'équipement et de consommation qui ne peuvent être produits au Canada ou qui sont obtenus à meilleur compte à l'étranger. Des projets de développement massifs ont été réalisés pour desservir les marchés étrangers. Peu de pays dépendent aussi manifestement du commerce extérieur pour le développement de leur économie. Le Canada ne dispose que d'un marché interne restreint, et il ne bénéficie pas de l'accès préférentiel à un marché plus important que lui donnerait son appartenance à un bloc commercial régional. Étant donné l'importance de sa production de produits de base comme le nickel, le blé et l'uranium, son industrie hautement qualifiée pour la production d'aéronefs, d'automobiles et de centrales nucléaires ainsi que son rôle important en matière de services bancaires internationaux et de services d'études techniques, sa prospérité dépend de sa capacité à vendre ses biens et services dans de nombreuses parties du monde, et surtout aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon. Par ailleurs, les Canadiens ont appris à dépendre de l'importation de nombreux biens de consommation et d'équipement qui répondent à des besoins essentiels et ce, au meilleur prix possible. Le commerce est donc un élément clé du développement efficace de l'économie canadienne et de la préservation d'un niveau de vie élevé pour les Canadiens. Ce chapitre étudie la croissance du commerce international au cours des 30 dernières années, la place du Canada dans ce commerce et les avantages qu'il offre pour l'économie canadienne. Il donne également une perspective régionale afin de démontrer l'importance du commerce international pour toutes les régions du Canada.

### Le cadre: Évolution de la politique commerciale canadienne

Dans les quelques années qui précédèrent 1867, les colonies qui devaient se réunir pour former la Confédération avaient profité du libre-échange des produits primaires avec les États-Unis. Ce régime avait été demandé par les colonies pour compenser la perte du traitement préférentiel qui leur était auparavant accordé sur le marché britannique; il avait été négocié par la Grande-Bretagne en 1854 dans l'espoir de favoriser la viabilité économique de ces territoires britanniques. En 1866, les États-Unis dénoncèrent le Traité de réciprocité, portant un préjudice considérable au commerce et aux investissements au Canada. Suite à la Confédération, la nou-